



adoption d'un adulte

Par **bady**, le **07/02/2019** à **16:41**

Bonjour,

Est-on obligé, juridiquement d'avoir recours à un avocat ou un notaire, pour adopter le fils de mon épouse qui a 33 ans.

Cordialement.

Par **menevagorion**, le **09/02/2019** à **08:27**

Je ne pourrais pas vous apporter de réponse, mais comme je pense être dans le même cas que vous, pouvez vous me dire ce que va apporter cette démarche ? est-ce pour une question de succession ?